

## Procédure distribution AMAP MILANS

Ce document décrit la procédure de distribution de paniers de légumes proposée par l'AMAP des Milans. A noter que cette AMAP comprend **moins de 35 adhérents susceptibles de participer à ces distributions**. Les distributions auront lieu le JEUDI soir de 18h30 à 20h sur le parking autour du centre culturel de Ramonville "le Kiwi", au croisement de la rue du bac et de l'allée Georges Pompidou. La distribution sera assurée par Sylvain (le producteur) aidé de 2 amapiens (qui se seront inscrits au préalable sur <http://www.amap-des-milans.fr/>) nommés « le Distributeur » et « le Superviseur » ci-dessous.

En plus du matériel habituel de distribution, Sylvain amènera :

- fournis par l'AMAP : une chaise pliante, du gel hydro-alcoolique (2 flacons, un pour Sylvain/Distributeur/Superviseur, un pour les amapiens-clients), masques
- fournis par Sylvain : craie, tréteau et planche faisant office de table de pesée, 6 cagettes vides

Sylvain, le Distributeur, le Superviseur arrivent à 18h. Ils s'équipent avec masque+gel. Sylvain, le Distributeur et la Superviseur ont en commun les tâches suivantes :

1. préparer le lieu de la distribution (voir schéma) : mettre en place un marquage au sol à la craie permettant de délimiter 4 zones : (i) la zone d'attente consistant en une queue constituée de 5 emplacements d'attente séparés de 1 mètre au moins. Sur le côté sera disposé une chaise portant une bouteille de gel hydro-alcoolique (ii) la zone de livraison proprement dite, constituée d'une rangée de 6 cagettes séparées de 1 m les unes des autres, (iii) la zone de départ, qui part du bout de la rangée de cagettes opposé à la zone d'attente, de façon à définir un sens de circulation, (iv) la zone préparation, derrière la voiture de Sylvain et la rangée de paniers préparés, réservée à Sylvain, le Distributeur, le Superviseur et où sont pesés et préparés les paniers.
2. à la fin de la distribution, ranger et nettoyer les lieux.

Sylvain et le Distributeur ont comme tâche spécifique :

1. remplir les cagettes : 5 cagettes sont remplies chacune par un demi-panier, 1 cagette sont remplies par un panier complet. Au fur et à mesure que les paniers sont emmenés par les amapiens dans leurs propres sacs (les cagettes restent sur place), le contenu des cagettes est renouvelé par Sylvain et le Distributeur.

Le Superviseur a comme tâches spécifiques :

1. veiller à ce que le sens de circulation et les gestes barrières soient respectés, en particulier l'application du gel hydro-alcoolique pour chaque amapien à son arrivée.
2. remplir la feuille d'émargement en indiquant l'heure de récupération des paniers.

REM 1 : Aux 2 premières distributions, les amapiens devront amener contrats (légumes + bières le cas échéant) et chèques remplis et les déposer dans un contenant prévu à cet effet.

REM 2 : une fois par mois environ, des bières seront livrées avant 18h30 par Adrien, qui toutefois ne restera pas à la distribution.

